

nkeni kiyinka J. Barthe

Rouffert

1977

4 Ppc 1000

A classee: Ballet de l'AN

Dossier Festival 1977

Procédure à suivre pour le virement et l'utilisation de
la subvention des 50 FF nous accordée par l'AGECOOP.

- 1) Ouvrir un compte bancaire dans une des banques de Kigali
- 2) Communiquer au Secrétariat Général de l'AGECOOP, le n° du compte ouvert à Kigali. Ainsi l'AGECOOP virera l'argent à ce compte directement. Ce compte peut être ouvert au nom du Mijeunesse ou ce qui est mieux encore au nom du Ministre de la Jeunesse qui serait ainsi correspondant national de l'AGECOOP au Rwanda pour la préparation du Festival de Libreville.
- 3) Il importe que cet argent qui s'élève, les frais bancaires déduits, à 900.000 FRW Soit géré indépendamment du budget ordinaire du Mijeunesse jusqu'à la fin du Festival.

L'utilisation prévue pour cette subvention est la suivante :

- a) Acheter les équipements lourds et artistiques.
 - Nous devons acheter les malles pour le transport des articles du Ballet.
 - Nous pourrions acheter d'autres articles pour compléter l'équipement qui sera commandé à l'occasion du sommet de l'OCAM.
- b) Une partie sera prévue pour payer les moniteurs artistiques lors de la préparation du Ballet. Cette partie de l'argent est à la disposition du formateur du Ballet et il doit donner la justification des dépenses exécutées.
- c) Frais de recherche : Enregistrement de certains artistes, et de certaines bandes du Musée National de Butare, déplacements imprévisibles vers les lieux où il croit trouver un artiste à enregistrer.
- d) Avant que le Ballet National ne se rende à Libreville une commission de l'AGECOOP viendra certainement au Rwanda pour se rendre compte, de l'avancement des préparatifs du Ballet. Cette équipe fera le tour du pays comme la fois passée, pour visiter tout notre folklore. Les frais de déplacement, d'hôtel, de rafraichissements de cette commission seront, logiquement, supportés en partie par cette subvention. En effet il faudra que le formateur du Ballet aille montrer à la commission les richesses de notre pays, de notre folklore. Ensuite, cette commission fera notre publicité à Libreville. Il serait maladroit d'obliger les membres de la commission à payer sur leur propre poche alors qu'ils savent que la subvention existe, assez élevée d'ailleurs - l'année passée, nous n'avons reçu que 25.000 FF.-

.../...

e) Lors du déplacement du Ballet à Libreville, il faut prévoir une certaine somme à mettre à la disposition du formateur du Ballet pour les rafraichissements du Ballet en cours de route, pour les taxis à Libreville car les organisateurs du Festival ne se chargent pas de certains déplacements rapides souvent nécessaires lorsqu'il s'agit de visiter au préalable certains endroits où il faudra jouer, contacter certaines personnalités etc ...

f) Achat de certains équipements pour le groupe des Sportifs qui vont accompagner le Ballet . Si nos prévisions sont exactes, l'AGECOOP exigera certainement un groupe de 60 personnes : Ballet, groupe sportif et Officiel y compris. Pour cela il faudra environ : ± 10 sportifs

± 2 ou 3 Officiels

± 47 membres du Ballet.

Il faudra prévoir l'achat de certains articles non coûteux dont auront besoin les Sportifs.

Prévoir les frais de photographie pour l'établissement des passeports.
Réserver une certaine somme pour les achats divers imprévisibles pour le moment.

NKULIKIYINKA Jean Baptiste.-



Procédure à suivre pour le virement et l'utilisation de
la subvention des 50 FF nous accordée par l'AGECOOP.

- 1) Ouvrir un compte bancaire dans une des banques de Kigali
- 2) Communiquer au Secrétariat Général de l'AGECOOP, le n° du compte ouvert à Kigali. Ainsi l'AGECOOP virera l'argent à ce compte directement. Ce compte peut être ouvert au nom du Mijeunesse ou ce qui est mieux encore au nom du Ministre de la Jeunesse qui serait ainsi correspondant national de l'AGECOOP au Rwanda pour la préparation du Festival de Libreville.
- 3) Il importe que cet argent qui s'élève, les frais bancaires déduits, à 900.000 FRW. Soit géré indépendamment du budget ordinaire du Mijeunesse jusqu'à la fin du Festival.

L'utilisation prévue pour cette subvention est la suivante :

- a) Acheter les équipements lourds et artistiques.
 - Nous devons acheter les malles pour le transport des articles du Ballet.
 - Nous pourrions acheter d'autres articles pour compléter l'équipement qui sera commandé à l'occasion du sommet de l'OGAN.
- b) Une partie sera prévue pour payer les moniteurs artistiques lors de la préparation du Ballet. Cette partie de l'argent est à la disposition du formateur du Ballet et il doit donner la justification des dépenses exécutées.
- c) Frais de recherche : Enregistrement de certains artistes, et de certaines bandes du Musée National de Butare, déplacements imprévisibles vers les lieux où il croit trouver un artiste à enregistrer.
- d) Avant que le Ballet National ne se rende à Libreville une commission de l'AGECOOP viendra certainement au Rwanda pour se rendre compte, de l'avancement des préparatifs du Ballet. Cette équipe fera le tour du pays comme la fois passée, pour visiter tout notre folklore. Les frais de déplacement, d'hôtel, de rafraichissements de cette commission seront, logiquement, supportés en partie par cette subvention. En effet il faudra que le formateur du Ballet aille montrer à la commission les richesses de notre pays, de notre folklore. Ensuite, cette commission fera notre publicité à Libreville. Il serait maladroit d'obliger les membres de la commission à payer sur leur propre poche alors qu'ils savent que la subvention existe, assez élevée d'ailleurs - l'année passée, nous n'avons reçu que 25.000 FF.-

e) Lors du déplacement du Ballet à Libreville, il faut prévoir une certaine somme à mettre à la disposition du formateur du Ballet pour les rafraichissements du Ballet en cours de route, pour les taxis à Libreville car les organisateurs du Festival ne se chargent pas de certains déplacements rapides souvent nécessaires lorsqu'il s'agit de visiter au préalable certains endroits où il faudra jouer, contacter certaines personnalités etc ...

f) Achat de certains équipements pour le groupe des Sportifs qui vont accompagner le Ballet . Si nos prévisions sont exactes, l'AGECOOP exigera certainement un groupe de 60 personnes : Ballet, groupe sportif et Officiel y compris. Pour cela il faudra environ : ± 10 sportifs

± 2 ou 3 Officiels

± 47 membres du Ballet.

Il faudra prévoir l'achat de certains articles non coûteux dont auront besoin les Sportifs.

Prévoir les frais de photographie pour l'établissement des passeports.
Réserver une certaine somme pour les achats divers imprévisibles pour le moment.

NKULIKIYINKA Jean Baptiste.-

